



GUICHET NUMERIQUE pour les certificats,  
autorisations d'urbanisme et les DIA

# GUIDE D'UTILISATION

# SOMMAIRE

1) Présentation du guichet..... Page 03

2) Comment obtenir un plan ou des informations sur des règlements  
d'urbanisme ?..... Page 04

3) Comment déposer votre dossier de demande d'urbanisme ?..... Page 06

4) Comment compléter votre dossier en cas de pièces  
manquantes réclamées par l'Administration ?..... Page 12

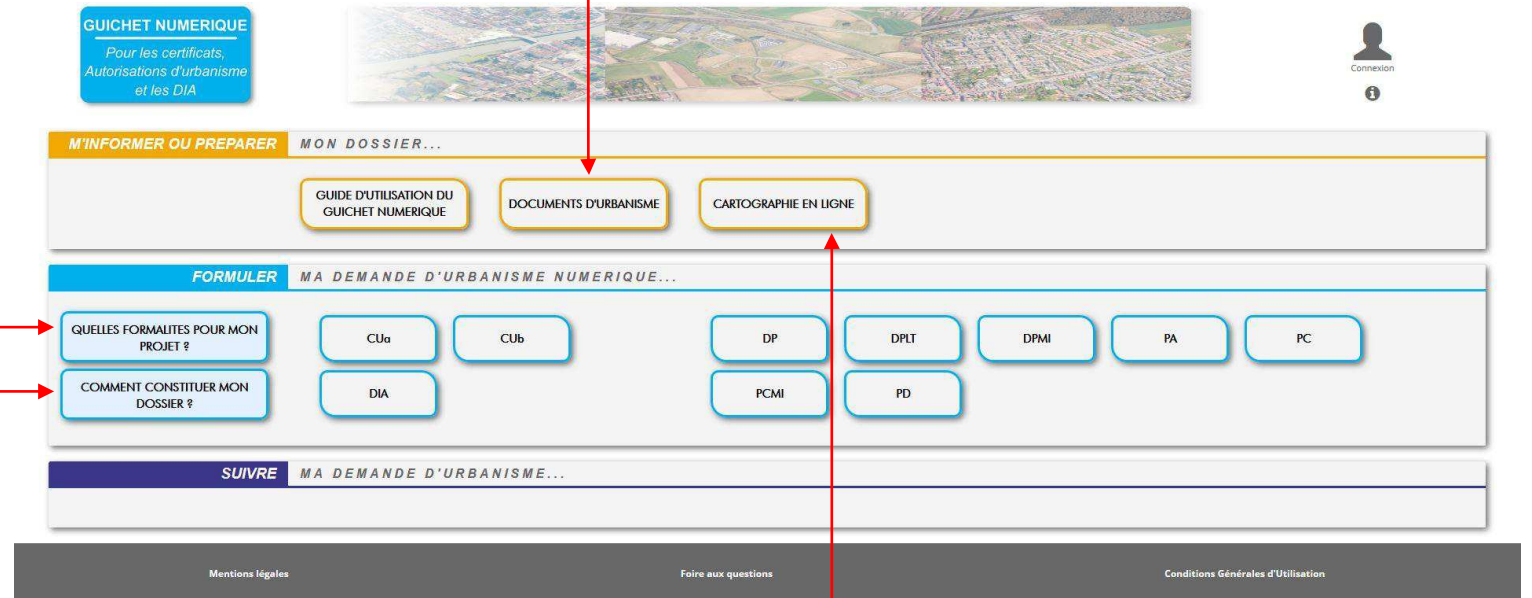
# 1) Présentation du guichet

L'onglet « DOCUMENTS D'URBANISME » vous permet de consulter le règlement d'urbanisme, le plan de zonage, ainsi que la carte des Servitudes d'Utilité Publique et des Obligations Diverses.

Vous aide à identifier le type de demande à déposer en fonction de votre projet.

Vous apporte une assistance pour le choix du formulaire, son remplissage et la constitution du dossier.

L'onglet « CARTOGRAPHIE EN LIGNE » vous permet d'effectuer des recherches de parcelles (par adresse, par référence cadastrale), d'obtenir le règlement d'urbanisme (POS/PLU) applicable à votre terrain, de vérifier si sa parcelle est dans un lotissement et d'en obtenir le règlement le cas échéant.



# 2) Comment obtenir un plan ou des informations sur des règlements d'urbanisme ?

## OBTENIR UN PLAN

Vous pouvez :

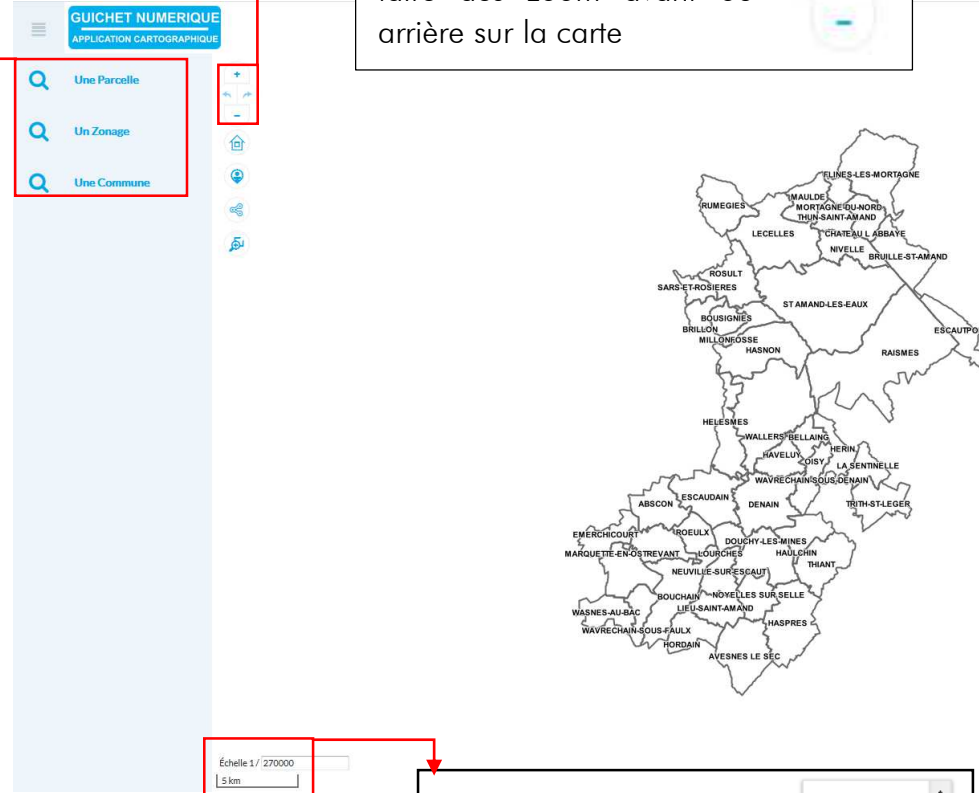
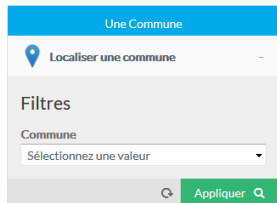
- rechercher une parcelle par référence cadastrale ou par adresse :



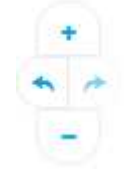
- rechercher des zones du PLU (zone agricole, urbaine, etc.) ou un lotissement :



- rechercher une commune en particulier :



Vous pouvez utiliser les boutons « + » et « - » pour faire des zoom avant ou arrière sur la carte




Vous pouvez exporter la carte en format PDF, pour la sauvegarder ou l'imprimer

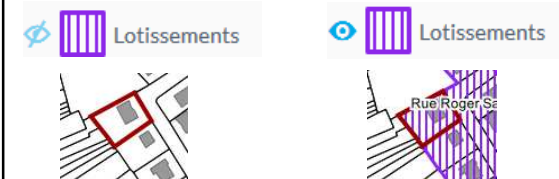


Vous pouvez afficher sur la carte diverses informations : plan de zonage, emprise foncière d'un lotissement, vue aérienne, etc. (cliquez sur les flèches > pour développer ou masquer les sous-thèmes)

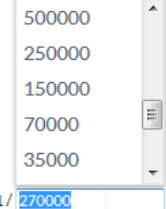


Vous pouvez cliquer sur les  pour activer/désactiver la visibilité des couches dans la carte.

Exemple avec la couche « Lotissements » :



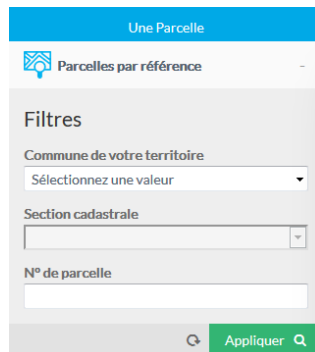
Vous pouvez saisir une échelle ou en choisir une parmi la liste déroulante qui s'affiche



# OBTENIR DES INFORMATIONS SUR UNE PARCELLE

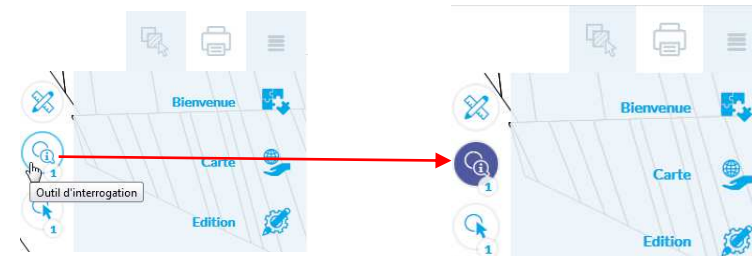
1 Sélectionnez un terrain, par recherche ou directement sur la carte à l'aide du curseur

- Par recherche :  
(exemple avec une référence cadastrale) : renseignez les champs requis et cliquez sur « appliquer »

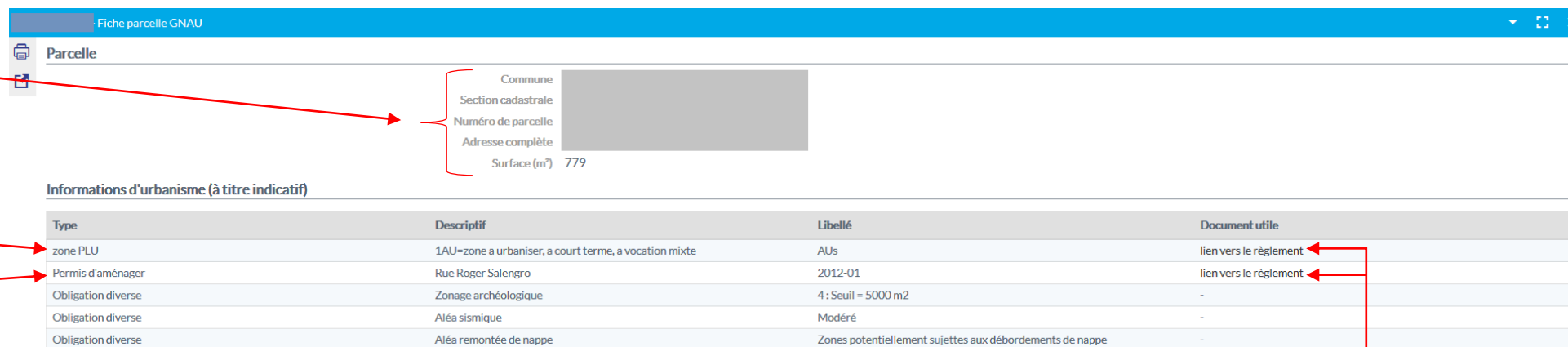


- A l'aide du curseur :

- 1 Déplacez-vous sur la carte puis repérez le terrain à interroger
- 2 Sur le bandeau de droite, cliquez sur la bulle « outils d'interrogation »
- 3 Cliquez sur le terrain



2 Une fenêtre apparaît au milieu de votre écran :



Informations sur la parcelle

Informations sur le zonage

Informations sur le lotissement, s'il en existe un

Type	Descriptif	Libellé	Document utile
zone PLU	1AU=zone a urbaniser, a court terme, a vocation mixte	AUs	lien vers le règlement
Permis d'aménager	Rue Roger Salengro	2012-01	lien vers le règlement
Obligation diverse	Zonage archéologique	4 : Seuil = 5000 m2	-
Obligation diverse	Aléa sismique	Modéré	-
Obligation diverse	Aléa remontée de nappe	Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe	-

3 Vous pouvez consulter, imprimer ou télécharger, le règlement d'urbanisme applicable à la parcelle et, le cas échéant, le règlement de lotissement. Cliquez sur « *lien vers le règlement* »

Pour plus d'informations sur les fonctionnalités avancées de la cartographie, des tutoriels vidéos sont à votre disposition à cette adresse : <http://carto.agglo-porteduhainaut.fr/portail/index.php/tutos.html>

# 3) Comment déposer votre dossier de demande d'urbanisme ?

Vous devez en premier lieu vous identifier :



Connexion

**GUICHET NUMERIQUE**  
Pour les certificats,  
Autorisations d'urbanisme  
et les DIA



## 2 méthodes :

1) vous identifier via FranceConnect si vous disposez déjà d'un compte authentifié (exemple : Impôts, La Poste, etc.)

OU

2) vous identifier via un compte déjà créé\* sur ce site  
Ce compte pourra être utilisé pour tout nouveau dépôt de dossier

**Pensez alors à garder votre identifiant et votre mot de passe**

\* C'est la 1<sup>ère</sup> fois que vous utilisez le guichet pour déposer un dossier ?

Vous n'avez pas de compte FranceConnect et vous souhaitez créer un compte sur ce guichet ?

Veillez alors procéder comme suit :

1 Cliquez sur « Pas encore de compte »

2 Remplissez le formulaire et **validez** :

3 Cliquez sur le lien d'activation reçu dans votre boîte mail

4 A l'ouverture du lien, renseignez votre identité et **validez**

5 Un mail de confirmation d'activation de compte vous est envoyé.

Vous pouvez maintenant vous connecter pour déposer un dossier.

Me connecter à mon compte



Qu'est-ce que FranceConnect ?

OU

Email

Mot de passe

> Mot de passe oublié ?

Connexion

Pas encore de compte ?

Email

Mot de passe

> Mot de passe oublié ?

Connexion

Pas encore de compte ?

Créer mon compte personnel



Guichet Numérique

Mon compte personnel

Vous souhaitez créer un compte personnel ?

Vous souhaitez :

Vous adresse électronique :

Confirmez votre adresse électronique :

Choisissez un mot de passe :

Confirmez votre mot de passe :

Revenez en robot ?

5wgr3

Entrez le code de vérification :

Je n'ai pas reçu le code de vérification

Je n'ai pas reçu le code de vérification

Je n'ai pas reçu le code de vérification

Mon compte personnel

Vous créez un compte personnel ?

Vous êtes :

Madame

Monsieur

Votre nom :

Votre prénom :

Votre adresse :

Votre téléphone :

Votre téléphone portable :

APPRUIVER

TERMINER

# Dépôt d'un dossier

- 1 Sur la page d'accueil du guichet, sélectionnez le **type de dossier** que vous souhaitez déposer
- 2 Choisissez la **commune** (menu déroulant) **sur laquelle est implanté votre projet** puis validez
- 3 Remplissez le formulaire CERFA

Pensez à remplir toutes les pages

The screenshot shows the CERFA form interface. At the top, it says 'FORMULER DP - DÉCLARATION PRÉALABLE À OPERIS-VILLE'. On the left is a navigation menu with items like 'Réçu de dépôt', 'Déclaration préalable', etc. The main content area is titled 'Déclaration préalable Constructions, travaux, installations et aménagements non soumis à permis' and includes the CERFA logo and number 'N° 13404\*06'. Below the title, there is explanatory text and a section for '1 - Identité du déclarant' with fields for name, date of birth, and address.

A grid of buttons for selecting a dossier type: CUa, CUb, DP, DPL, DPMI, PA, PC, DIA, PCMI, PD.

Sélectionner une commune de dépôt de la demande

A dropdown menu for selecting a commune and a green button labeled 'Valider la commune de dépôt' next to an 'Annuler' button.

IMPORTER LE DOSSIER

Vous pouvez importer un formulaire (en format PDF « remplissable », téléchargé à partir du site [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)) que vous avez déjà rempli, même partiellement.

Toutes les données contenues dans votre formulaire seront alors reprises sur le formulaire du Guichet.

- IMPORTER LE DOSSIER
- EXPORTER LE DOSSIER
- VÉRIFIER MA SAISIE
- SAUVEGARDER
- TRANSMETTRE MA DEMANDE
- RETOUR

Import de dossier

Import du formulaire

Fermer

Import de dossier

Import du formulaire

Les informations déjà présentes dans le formulaire vont être écrasées.

Importer Fermer

#### 4 Vérifiez que vous avez bien rempli toutes les informations nécessaires

En cliquant sur « VERIFIER MA SAISIE », une fenêtre avec les erreurs à corriger apparaît :

1/15  
Déclaration préalable  
Constructions, travaux, installations  
et aménagements non soumis à permis

Vous pouvez utiliser ce formulaire si :

- Vous réalisez un aménagement (lodgement, camping, aire de stationnement, aise d'accueil de gens du voyage... ) de faible importance soumis à simple déclaration.
- Vous réalisez des travaux (construction, modification de construction existante... ) ou un changement de destination soumis à simple déclaration. (1)

Pour savoir précisément à quelle(s) formalité(s) est soumis votre projet, vous pouvez vous reporter à la notice explicative ou vous renseigner auprès de la mairie du lieu de votre projet.

La présente demande a été reçue à la mairie

le ... / ... / ... à l'Architecte des Bâtiments de France  
Dossier transmis :  au Directeur du Parc National

IMPORTER LE DOSSIER  
EXPORTER LE DOSSIER  
VERIFIER MA SAISIE  
SAUVEGARDER  
TRANSMETTRE MA DEMANDE  
RETOUR

ACTUALISER LES ERREURS  
FERMER LA VÉRIFICATION

Début ← 2 sur 20 → Fin

### Erreur(s) à corriger 7

- Localisation du terrain : voie ou lieu-dit obligatoire. (T3a)
- Localisation du terrain : localité obligatoire. (T5a)
- Références cadastrales / fiche complémentaire : superficie de la parcelle obligatoire. (T10a)
- Engagement : date obligatoire (format attendu : jjmmaaaa). (E1a)
- Engagement : lieu obligatoire. (E2a)
- Engagement : signature obligatoire. (E3b)
- Aucun fichier joint. Pièce obligatoire : un plan de situation. (P5a)

### Pièce(s) à fournir 1

Vérifiez bien les pièces facultatives à fournir. Au besoin, contactez le service instructeur de votre mairie avant transmission de votre demande. (P4x)

### Information(s) à vérifier 9

Références cadastrales / fiche complémentaire : aucun préfixe saisi. (T7a)

PERIS-VILLE  
STATUT : Votre demande est en cours de saisie.  
Votre dossier n'a pas encore été ouvert par le centre instructeur  
ON PRÉALABLE À OPERIS-VILLE

1/15  
Déclaration préalable  
Constructions, travaux, installations  
et aménagements non soumis à permis

Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
MINISTÈRE CHARGÉ DE L'URBANISME

Vous pouvez utiliser ce formulaire si :  
Cadre réservé à la mairie du lieu du projet

Pour localiser une erreur plus facilement sur le CERFA, il suffit de cliquer sur la flèche correspondante.

Exemple :

Engagement : lieu obligatoire. (E2a)



ACTUALISER LES ERREURS

Ce bouton permet de mettre à jour la liste des erreurs à corriger

FERMER LA VÉRIFICATION

Ce bouton sert à faire disparaître le bandeau des erreurs à corriger



5 Des adresses vous sont proposées dès la saisie des 1ers caractères

**3 - Coordonnées du demandeur**

Adresse : Numéro : \_\_\_\_\_ Voie : \_\_\_\_\_  
Lieu-dit : \_\_\_\_\_ Localité : \_\_\_\_\_  
Code postal : \_\_\_\_\_ BP : \_\_\_\_\_ Cedex : \_\_\_\_\_  
Téléphone : \_\_\_\_\_ indiquez l'indicatif pour le pays étranger : \_\_\_\_\_  
Si le demandeur habite à l'étranger : Pays : \_\_\_\_\_ Division territoriale : \_\_\_\_\_

J'accepte de recevoir par courrier électronique les documents transmis en cours d'instruction par l'administration à l'adresse suivante : \_\_\_\_\_  
J'ai pris bonne note que, dans un tel cas, la date de notification sera celle de la consultation du courrier électronique ou, au plus tard, celle de l'envoi de ce courrier électronique augmentée de huit jours.

### Assistant de saisie d'adresse

Rechercher une adresse

Lieu-dit  
Boîte postale Cedex

### Rechercher une adresse

reue du commerce 59

Rue du Commerce 59800 Lille

Rue du Commerce 59650 Villeneuve-d'Ascq

Rue du Commerce 59150 Wattrelos

Vous pouvez renseigner une adresse non reconnue.  
Cliquez alors sur « Je ne trouve pas mon adresse » et renseignez l'adresse

6 Vous devez joindre les pièces obligatoires, selon le type de dossier déposé (plans, photos, etc.) :

**JOINDRE** LES PIÈCES JUSTIFICATIVES : AJOUTER UN OU PLUSIEURS FICHIERS

**Formats de fichier acceptés : PNG, JPG, JPEG, PDF, SVG, BMP, TXT**  
**Formats supplémentaires acceptés pour les pièces "AUTRE" : DWG, DXF**  
**Taille maximale : 10000 Ko.**

**DP1. Un plan de situation du terrain**

Permet d'ajouter des pièces supplémentaires selon la nature et/ou la situation du projet (ex : projet situé dans un périmètre ABF, lotissement, Natura 2000, Plan de Prévention des Risques, etc.):

Sélectionner les pièces complémentaires à ajouter

Recherche...

**Pièces complémentaires (selon les caractéristiques du projet)**

DP1. Un plan de situation du terrain  
 DP2. Un plan de masse coté dans les 3 dimensions  
 DP3. Un plan en coupe précisant l'implantation de la construction par rapport au profil du terrain  
 DP4. Un plan des façades et des toitures

Permet d'avoir des informations sur la pièce :

DP1 : Un plan de situation du terrain

À quoi sert cette pièce ?

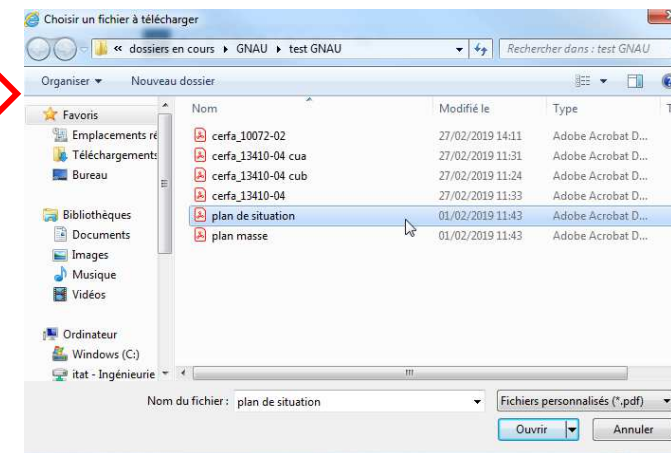
Le plan de situation doit permettre de localiser précisément votre terrain à l'intérieur de la commune afin de savoir quelles règles d'urbanisme s'appliquent dans la zone où est situé votre projet. Il permet également de savoir s'il existe des servitudes.

Comment l'établir ?

Vous pouvez réaliser le plan de situation de votre projet gratuitement à l'aide de sites internet. Par exemple, sur le site [www.geoportail.gouv.fr](http://www.geoportail.gouv.fr), il vous suffit simplement d'entrer l'adresse exacte de votre terrain pour obtenir un fond de carte IGN ou un extrait de plan cadastral.

Choisissez une échelle permettant de repérer clairement le terrain dans la commune. À titre d'exemple, pour un projet situé en zone rurale, une échelle de l'ordre de 1/20000 ou 1/25000 (ce qui correspond par exemple à une carte de randonnée) convient généralement. Pour un projet situé en ville une échelle de l'ordre de 1/20000 ou du 1/15000 (ce qui correspond par exemple au plan local d'urbanisme ou à un plan cadastral) peut être retenue.

Vous devez également indiquer l'endroit à partir duquel les deux photos jointes (pièces DP7 et DP8) ont été prises, ainsi que l'angle de prise de vue.



7 En cas de demande conjointe, vous pouvez ajouter un autre demandeur

SAISIR AUTRE(S) DEMANDEUR(S)

AJOUTER UN AUTRE DEMANDEUR

1 - Identité demandeur

Particulier Personne morale

Civilité : Madame Monsieur

Nom Prénom

Date de naissance Ville de naissance

Département de naissance Pays de naissance

2 - Coordonnées demandeur

Numéro Nom de voie

8 A tout moment vous pouvez sauvegarder votre demande pour la reprendre plus tard

SAUVEGARDER

Vous pouvez revenir sur la page d'accueil du guichet

RETOUR

Sur la page d'accueil du guichet numérique, vous retrouvez votre dossier sauvegardé :

DP

OPERIS-VILLE

Votre demande est en cours de saisie.

Déclaration préalable par M. DEMO ADS FORMATION + codemandeur(s)  
Rue du Commerce 59590 OPERIS-VILLE  
Construction d'une piscine  
Demande n°414, créée le 04/02/2020 14:45

Supprimer

Modifier

Historique

Vous pouvez supprimer (définitivement) la demande si vous changez d'avis

Vous pouvez ouvrir votre dossier et le modifier avant transmission à la mairie

9 Une fois votre dossier complet (CERFA rempli et pièces déposées), cliquez sur « TRANSMETTRE MA DEMANDE »

TRANSMETTRE MA DEMANDE

Pensez à cocher la case puis validez

Transmission de la demande

Si je le juge nécessaire, j'ajoute des précisions ou des indications complémentaires à l'attention de l'instructeur en charge de ma demande d'autorisation d'urbanisme.

J'ai bien lu les conditions générales d'utilisation.(obligatoire)

Valider Annuler

1/25

SECRETARIAT GÉNÉRAL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

SECRETARIAT GÉNÉRAL DES TRAVAIERS

CCFP N° 12404766

Déclaration préalable  
Constructions, travaux, installations  
et aménagements non soumis à permis

Vous devez remplir ce formulaire si :

- Vous réalisez un aménagement (désenclavement, camping, aire de stationnement, aire d'accueil de gens du voyage...), d'importance soumise à simple déclaration.
- Vous réalisez des travaux (construction, modification de constructions existantes...), par un aménagement ou des travaux soumis à simple déclaration (1).

La présente demande a été reçue à la mairie

Document transmis à l'Architecte des Edifices de France ou Directeur du Parc National

EXPORTER LE PROJET

VISER LA DEMANDE

SAUVEGARDER

TRANSMETTRE MA DEMANDE

RETOUR

Dans un délai de 10 jours maximum, vous recevez dans votre boîte mail un Accusé de Réception Electronique. Ensuite, l'Administration vous confirme la complétude de votre dossier par mail. Enfin, vous êtes informés par mail (et le cas échéant par courrier) de la décision de l'Administration.

A tout moment vous avez la possibilité de consulter l'avancement de votre dossier, les mails et pièces reçues de l'Administration :

Vous pouvez consulter, sur la page d'accueil du guichet, le statut de votre dossier (réception, complétude, décision, etc.)

**DP**

**Votre demande a été transmise.**  
Vous allez recevoir un courriel confirmant l'envoi de votre demande au centre instructeur de la mairie.

Déclaration préalable par M. DEMO ADS FORMATION + codemandeur(s)  
Rue du Commerce 59590 OPERIS-VILLE  
Construction d'une piscine  
Demande n°414, créée le 04/02/2020 14:45

Consulter  
Historique

**DP**

**Votre dossier est complet et en cours d'instruction par le centre instructeur de la mairie.**

DP 099999 20 00001  
Déclaration préalable par M. DEMO ADS FORMATION + codemandeur(s)  
Rue du Commerce 59590 OPERIS-VILLE  
Construction d'une piscine  
Demande n°414, créée le 04/02/2020 14:45

Consulter  
Historique

**DP**

**Votre dossier est accordé. (Favorable)**  
Vous êtes invités à transmettre la Déclaration Attestant l'Achèvement et la Conformité des Travaux avant le 05/02/2023.

DP 099999 20 00001  
Déclaration préalable par M. DEMO ADS FORMATION + codemandeur(s)  
Rue du Commerce 59590 OPERIS-VILLE  
Construction d'une piscine  
Demande n°414, créée le 04/02/2020 14:45

Consulter  
Historique  
DAACT  
Documents

Vous pouvez consulter l'historique de votre dossier ainsi que les pièces éventuellement envoyées par l'Administration :

**HISTORIQUE** DE MES ÉCHANGES AVEC L'INSTRUCTEUR EN CHARGE DE MA DEMANDE

Déclaration préalable enregistrée (déposée) le 05/02/2020  
Statut actuel : Votre dossier est accordé.

DEMANDEUR / CODEMANDEUR  
M. DEMO ADS FORMATION

TERRAIN  
Rue du Commerce 59590 OPERIS-VILLE  
parcelle(s) :

PROJET  
Construction d'une piscine

Événement	Date	Statut
Notification de la décision initiale favorable	06/02/2020 à 15:31:03	Reçu
Complétude	05/02/2020 à 16:19:00	Reçu
Saisie cerfa initial	04/02/2020 à 17:00	Transmis
	04/02/2020 à 17:02	Reçu par le service
	05/02/2020 à 19:41	Prise en charge par le service

INSTRUCTION  
date du dépôt le 05/02/2020  
complet le 05/02/2020  
décidé Favorable le 05/02/2020  
limite d'instruction le 05/03/2020  
fin de validité le 05/02/2023

1  
Pour consulter les mails (AEE, ARE, etc.) envoyés par la Mairie

2  
Pour consulter les éventuelles pièces envoyées par la Mairie (courriers, arrêtés etc.)

3  
Documents transmis par le service instructeur

INI\_DECISIONFAV : 83471

Afficher les documents de la pièce

Fermer

INI\_DECISIONFAV : 83471

Télécharger le document

Fermer

Ouverture de INI\_DECISIONFAV2020020603021204.pdf

Vous avez choisi d'ouvrir :

INI\_DECISIONFAV2020020603021204.pdf  
qui est un fichier de type : Adobe Acrobat Document (872 Ko)  
à partir de : data:

Que doit faire Firefox avec ce fichier ?

Ouvrir avec [Adobe Acrobat Reader DC (par défaut)]

Enregistrer le fichier

Toujours effectuer cette action pour ce type de fichier.

OK Annuler

# 4) Comment compléter votre dossier en cas de pièces manquantes réclamées par l'Administration ?

1 Si votre dossier est incomplet, sur la page d'accueil du guichet, votre dossier change de statut :

2 Un mail (ainsi qu'un courrier le cas échéant) vous est envoyé pour vous informer que votre dossier est incomplet.  
Sur le guichet numérique, vous pouvez alors accéder au courrier de la commune vous détaillant les pièces manquantes puis compléter votre dossier avec les pièces demandées.  
Pour se faire, cliquer sur « MODIFIER » :



• Si vous devez modifier ou compléter votre formulaire, allez à la rubrique « FORMULER » :



• Si vous devez modifier ou ajouter une pièce annexe (plans, photos, etc.), allez à la rubrique « JOINDRE » (les pièces à modifier ou à ajouter sont inscrites en rouge) :



3

Remplacez la/les pièce(s) **insuffisante(s)** :

DP1. Un plan de situation du terrain  
 ⚠ Un ou plusieurs documents sont à remplacer, cliquez pour plus d'information

DP1. Un plan de situation du terrain

plan de situation modifié.pdf

1



2

Envoi du fichier

Bibliothèque Documents

Nom	Modifié le	Type
autres	07/02/2020 10:07	Doc
plan masse	01/02/2019 11:43	Adc
plan de situation	01/02/2019 11:43	Adc
plan de situation modifié	01/02/2019 11:43	Adc
photo DP7	12/12/2019 14:53	Ima
photo DP 8	12/12/2019 14:53	Ima
décision signée du Maire	10/12/2019 12:06	Adc

Nom du fichier : plan de situation modifié

Ouvrir Annuler

Ajoutez les pièces **complémentaires** (même principe que précédemment) :

DP7. Une photographie permettant de situer le terrain dans l'environnement proche  
 ⚠ Un ou plusieurs documents sont à remplacer, cliquez pour plus d'information

DP8. Une photographie permettant de situer le terrain dans le paysage lointain, sauf si vous justifiez qu'aucune photographie de loin n'est possible  
 ⚠ Un ou plusieurs documents sont à remplacer, cliquez pour plus d'information



DP7. Une photographie permettant de situer le terrain dans l'environnement proche

photo proche.jpg

DP8. Une photographie permettant de situer le terrain dans le paysage lointain, sauf si vous justifiez qu'aucune photographie de loin n'est possible

photo lointain.jpg

Pensez à bien transmettre vos pièces



3

Pensez également à cocher la case puis validez

Transmission de la demande

4

Si je le juge nécessaire, j'ajoute des précisions ou des indications complémentaires à l'attention de l'instructeur en charge de ma demande d'autorisation d'urbanisme.

J'ai bien lu les conditions générales d'utilisation.(obligatoire)

5

Valider Annuler

Dans un délai de 10 jours maximum, vous recevez dans votre boîte mail un Accusé de Réception Electronique.  
 Ensuite l'Administration vous confirme la complétude de votre dossier par mail.  
 Enfin, vous êtes informé par mail (et le cas échéant par courrier) de la décision de l'Administration.